

Adhmen

www.hayett.tn

**Menez votre vie
en toute sérénité !**



HAYETT
ASSURANCES

Un contrat simple • Un tarif attrayant • Des avantages fiscaux

Centre de Relations Clients

 **82 100 002**

" UN BON PLAN D'ASSURANCE ... POUR UN BON PÈRE DE FAMILLE ! "

Parce que nul n'est à l'abri des aléas de la vie et parce que la famille est ce que nous avons de plus précieux dans la vie...

Le contrat d'assurance-vie **ADHMEN**[®] a été conçu pour vous procurer la tranquillité d'esprit !

POINTS CLÉS

Un contrat simple

Il s'agit d'un contrat d'assurance sur mesure qui s'adapte à votre situation. Une garantie claire conçue pour répondre à vos besoins spécifiques à un prix attractif.

A la souscription, vous choisissez le montant de la prime d'assurance en fonction du capital que vous souhaitez garantir à votre famille en cas de décès prématuré.

Des délais de règlement record

HAYETT procède au règlement du capital assuré dans un délai maximum de 07 jours après réception des pièces justificatives (L'original du contrat, l'acte de décès, le certificat médical constatant la nature du décès et l'extrait de naissance du bénéficiaire).

Sans formalités médicales

Vous êtes actuellement en bon état de santé ?

Il suffit de remplir «la déclaration d'état de santé» et votre contrat vous sera remis instantanément.

Un tarif avantageux

L'option A: Garantie de 20 000 dinars en cas de décès... Vous ne payez que 116 dinars par AN !

L'option B: Garantie de 10 000 dinars en cas de décès... Vous ne payez que 58 dinars par AN !

Des avantages fiscaux

Vos cotisations seront déductibles du revenu imposable et le capital à servir, en cas de décès, est exonéré de tout impôt.



COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

Filiale de la COMAR

Siège social : Imm. COMAR, Av. H. Bourguiba, 1001 Tunis

Tél : (216) 71 340 899 - Fax : (216) 71 344 778